

II. BRUIT VOCAL
ou
RÉSONNANCE
VOCALE ANORMALE.

Résonnance exagérée.
— bronchophonique.
— égophonique.
— cavernueuse.
— amphorique.

III. TOUX.
IV. TINTEMENT MÉTALLIQUE.
V. BRUIT DE FLUCTUATION THORACIQUE.

de sifflement labial.
d'éternement.
de ronflement palato-nasal.
de ronflement de l'expirant.
de ronflement pharyngien.
de toux laryngée.
de rire.
de hoquet.
de soupir.
de bâillement.
de gémissement, etc., etc.

VI. BRUITS
LARYNGÉS
ANORMAUX.

Altérations anormales des bruits
quant au siège, quant à l'étendue, quant à l'intensité, quant au rythme, quant au timbre et au caractère.

VII. BRUITS
DU CŒUR.

normaux altérés
quant au rythme, quant au timbre et au caractère.
anormaux
de souffle, de râpe, de scie, musicaux, frotement, de cuir neuf, raclement.

VIII. BRUITS
VASCULAIRES.

Bruits anormaux du cœur entendus par transmission.
Un seul bruit aortique.
Deux bruits aortiques.
Claquement avec souffle.
Bruits normaux voisins entendus par transmission.
de souffle, de râpe, de bruissement.
Bruits propres
de bruissement.
Bruit cataire ou de rouet.

IX. BRUITS
ABDOMINAUX.

dans les gros troncs veineux, dans les vaisseaux des membres.
Souffle continu.
Souffle à double courant ou bruit de diable.
Souffle musical.
Bruissement, frémissement et bruit de forge.
Susurrus, bruit de soufflet.
dans le péritoine.
Gargouillement, etc.
Frottement péritonéal.
Bruit de flot.
Gargouillement.
Frémissement des kystes hydatiques.
Bruit de collision des calculs biliaires.
Cliquetis des calculs vésicaux.
Souffle utérin, bruit placentaire ou bruit utérin.
Bruit de choc, de frottement, etc., dus au déplacement du fœtus.
Bruit du cœur fœtal.

X. BRUITS
ENCÉPHALIQUES.

Bruit de soufflet encéphalique, synchronisé aux pulsations artérielles.
Crépitation des os fracturés.
Frottement anormal des articulations malades, etc.
Bruit de falence.

Dans l'article que nous avons consacré à l'auscultation, nous avons fait connaître avec détails les causes productrices des bruits anormaux, les caractères propres auxquels on les distingue, et la valeur sémiologique qu'il convient de leur attribuer dans les diverses maladies dont ils ne sont que les signes physiques ou sensibles. Nous nous dispenserons donc de revenir sur ce sujet et nous renverrons le lecteur, pour plus amples renseignements, à l'article déjà cité.

Nous avons passé sous silence, dans cette longue énumération, une infinité de bruits pathologiques, dont la perception n'est pas obtenue par le moyen de l'auscultation; ces bruits, d'ailleurs, affectent diverses régions du corps et peuvent être entendus à distance par les assistants, ou seulement par le malade lui-même. Tels sont : les bourdonnements ou bruits des oreilles; le bruit de pot fêlé, qui se produit au moment d'une fracture de la boîte osseuse du crâne, et que le blessé est en état de percevoir; le bruit de coup de fouet au moment de la rupture du plantaire grêle; le

crquement qui annonce la rupture des tendons; les bruits de déchirement, de claquement, de craquement, qui se produisent au moment de la rupture de la matrice. Tous ces bruits ne sont perçus que par les malades.

— Jurispr. Bruits injurieux et nocturnes. L'article 479, n° 8, du Code pénal punit d'une amende de 11 à 15 fr. les auteurs ou complices de bruits ou tapages injurieux et nocturnes. Le juge de paix peut, et doit même, en cas de récidive, prononcer l'emprisonnement de un à cinq jours. Les sérénades et les charivaris sont, au premier chef, des bruits délictueux. Les bruits qui résultent nécessairement de l'exercice d'une profession ne sont punissables que lorsqu'ils se font entendre à des heures pendant lesquelles l'exercice de cette profession est interdit par arrêté municipal. (Loi du 16-24 août 1790, et Code du 3 brumaire an IV.)

— Anecdotes. Jocrisse, revenant de la foire, rapporte un tambour à son héritier présomptif, et lui dit : « Tiens, mon enfant, amuse-toi bien; mais surtout ne fais pas de bruit. »

Le duc du Maine, encore enfant, était un jour dans l'appartement du grand Condé et faisait beaucoup de bruit en jouant; le prince s'en plaignit : « Plût à Dieu, lui dit l'enfant, que je fisse autant de bruit que vous ! »

Deux femmes, fort connues par leurs galanteries, se querellaient au jeu. Quelqu'un leur demanda ce qu'elles jouaient. « Pour l'honneur, monsieur. — En ce cas, mesdames, vous faites bien du bruit pour rien. »

Un mari qui essayait souvent la mauvaise humeur de sa femme, ne lui opposait d'autres armes que le silence. Un de ses amis lui dit : « On voit bien que vous craignez votre femme. — Ce n'est point elle que je crains, répartit le mari, c'est le bruit. »

Quelques beaux esprits, qui faisaient des recherches à l'Observatoire, s'imaginèrent avoir aperçu des taches dans le soleil. Voiture s'étant trouvé dans une compagnie, où on lui demanda des nouvelles : « Tout ce que je sais, répondit-il, c'est qu'il court de fort mauvais bruits sur le soleil. »

Un jour de vendredi saint, des Barreaux donna rendez-vous à ses amis au cabaret de la Duryer, à Saint-Cloud. En ce jour de grande pénitence, nos épicuriens ne trouvèrent que des œufs, dont on leur fit une omelette, dans laquelle ils ordonnèrent de mettre du lard. Au moment où ils commençaient à la manger, survint un orage accompagné de coups de tonnerre si terribles, qu'on crut que la maison allait s'écrouler. Des Barreaux, sans se troubler, prend le plat, et, le jetant par la fenêtre : « Voilà, dit-il, bien du bruit pour une omelette ! »

Le marquis de Bièvre, dont les calembours ont fait tant de bruit dans le monde, ne pouvait manquer d'en faire sur le mot bruit. Un jour que, à l'époque de la guerre de l'indépendance, il faisait partie d'un groupe de courtisans qui suivaient Louis XVI dans une promenade à travers les jardins de Versailles, le roi, en marchant et en s'amusant quelque peu avec son interlocuteur, fit entendre un... bruit indiscret. « Il court des bruits de paix, dit un courtisan. — Parbleu ! répartit de Bièvre, ce n'est pas sans fondement. »

« Qui paye ses dettes s'enrichit, » disait-on un jour devant un homme bien connu pour être le débiteur d'une foule de gens. « Bah ! bah ! répondit-il, c'est un bruit que les créanciers font courir. » Sophie Arnould avait déjà fait une réponse dans le même genre, mais beaucoup plus piquante, car c'était en même temps un argument *ad hominem*. L'esprit, l'esprit ! disait un épais financier qui venait d'être atteint d'un de ses traits, aujourd'hui l'esprit court les rues. — Oh ! cela, monsieur, lui dit la spirituelle actrice, c'est un bruit que les sots font courir. »

Ci-gît la vieille Radegonde,
Qui fut jolice assez longtemps.
Cette maman, petite et ronde,
Fit beaucoup de bruit dans le monde;
Elle y parla quatre-vingts ans.

LAREYNIÉ.

— Allus. littér. Il y aura, cela fera du bruit dans Landerneau. Certaines villes, en France, ont toujours joui du privilège d'exciter la verve maligne des vaudevillistes et des journaliers du petit format. Tour à tour, c'est Pénzenas, Carpentras, Lons-le-Saunier, Pontoise, Brive-la-Gaillarde, qui reviennent sous leur plume. Pour La Fontaine, c'était Quimper-Corentin :

On sait assez que le Destin
Adresse à les gens quand il veut qu'on enrage,
Dieu nous préserve du voyage !

Mais, de toutes ces villes, il n'en est aucune qui puisse lutter de popularité avec Landerneau. En effet, qu'il se produise quelque chose d'inattendu, d'extraordinaire, on ne manque jamais de s'écrier : *Il y aura du bruit à Landerneau; on en parlera dans Landerneau.*

Mais quelle est la véritable origine de cette phrase plaisante ? Si l'on en croit Jacques Cambry, savant de ce pays et l'un des fondateurs de l'Académie celtique, qui a composé des contes, des proverbes, une histoire intitulée *le Curé Jeannot et sa servante*, et qui, par conséquent, devait être au courant de tous les cancans qui se débitaient en basse Bretagne, Landerneau était la ville des intrigues amoureuses; les Georges Dandin y foisonnaient, et il était rare qu'une seule nuit s'écoulât sans qu'un infernal charivari mit la puce à l'oreille à quelque mari landernien; car Landerneau était la patrie des Lovelaces poètes. Nous en avons une preuve dans les vers suivants, adressés par un Lindor de la localité à la dame de ses pensées, dont il est inutile de dire le nom :

Dans l'île de Cypris j'avais un bosquet,
J'y cultivais une rose.
Si, dans les champs de Mars, je portais le mousquet,
Je me ferais nommer La Rose.
S'il manquait une sainte au ciel de Mahomet,
Je dirais : Prenez sainte Rose.
Pour orner la bergère, en un simple corset,
Que faut-il ? un bouton de rose.
Des vers d'Anacréon que n'ai-je le secret !
J'immortaliserais la rose.
Sur l'autel de l'Amour, ma main ne brûlerait
Que des pastilles à la rose.
Peut-être enfin devrais-je à ce culte discret
Quelque rêve couleur de rose !

Mais cette origine nous paraît singulièrement tirée par les cheveux; car si une ville a jamais joui d'une réputation de tranquillité, de sagesse et de vertu, c'est Landerneau; on y est simple et probe comme avant le déluge. C'est dans les environs de Landerneau que chassait un jour Lekain, lorsqu'il fut abordé par un garde landernien, qui lui demanda de quel droit il chassait en ces lieux réservés :

Du droit qu'un esprit ferme et vaste en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains,

répondit le tragique d'une voix majestueuse.
« Ah ! pardon, excuse, fit le garde abasourdi, en s'inclinant jusqu'à terre, je ne savais pas cela. » Cette réputation de bonhomie leur est aussi concédée par M. Ch. Monselet : « J'ai voulu, dit-il, m'assurer par moi-même s'il y avait autant de bruit que cela dans Landerneau. Je suis arrivé dans une petite ville de la basse Bretagne, blanche et riante, propre comme le tablier d'une jolie femme de chambre. Une rivière, où fume un bateau à vapeur qui descend à Brest, la traverse, et est bordée de quelques arbres en façon de promenade. »

Les vieilles maisons ont été presque toutes abattues, comme partout. C'est un fait accompli; résignons-nous.

Des deux églises consacrées à saint Houardon et à saint Thomas, la première vient d'être reconstruite. C'était sur son clocher (attention, historiens !) que se voyait autrefois ce fameux disque en métal, connu dans toute la province, et même au delà, sous le nom de *la lune de Landerneau*.

On peut supposer que cette « lune » a contribué au renom comique de Landerneau, surtout si l'on se reporte à l'anecdote de ce gentilhomme breton en visite à la cour de Versailles. Tout le laissait froid; aucune merveille ne pouvait lui faire oublier son pays natal. Quelques-uns des personnes qui l'accompagnaient dans les jardins, un soir, à bout d'énumérations, s'avisèrent d'admirer devant lui l'éclat de la lune.

— Oh ! murmura dédaigneusement le Breton, celle de Landerneau est plus grande !
« On ignorait qu'il voulait parler de l'astre en cuivre de son clocher; et l'on fit des gorges chaudes de sa réponse, qui eut bientôt sa place dans les annales du ridicule. »

La nouvelle église n'a pas de lune. En revanche, elle possède un curieux tableau, remarqué à l'une des expositions parisiennes, et dû à un peintre natif de Landerneau, M. Yan Dargent, un des tempéraments les plus fantastiques que je sache. Ce tableau, dont le sujet est emprunté à la légende, représente saint Houardon exposé sur la mer dans une frêle nacelle, que poussent doucement vers le rivage deux anges aux grandes ailes.

Je suis resté deux jours à Landerneau, ce qui est fort raisonnable; et pendant ces deux journées nul tumulte n'a frappé mon oreille. Pas la moindre rumeur. Une *berline* de saltimbanques a bien fait mine de s'arrêter; mais, en présence de l'attitude paisible de la ville, elle a rentré ses clarinettes et sa grosse caisse, et elle a continué son chemin.

Il n'y a donc décidément pas de bruit dans Landerneau.

Voilà un donc qui nous oblige à chercher ailleurs l'origine de cette locution pittoresque et passablement irrévérencieuse. Un vieil habitué du Théâtre-Français, qui nous serrait la main tout à l'heure, nous affirme que dans les *Héritiers*, pièce d'Alexandre Duval qui fut jouée en 1796, cette phrase se trouve reproduite à plusieurs reprises, avec un effet très-comique, par la bouche du domestique Alain. Duval, qui était un Breton pur sang, devait avoir ses raisons pour faire ainsi répéter le dicton à l'un de ses personnages. Du reste, Landerneau était autrefois une ville d'une importance réelle, et le trait pourrait avoir une origine plus noble que le sac à malices d'un vaudevilliste.

Quoi qu'il en soit, comme nous l'avons déjà

dit, Landerneau sert aujourd'hui à défrayer la verve caustique de nos écrivains :

« Autrefois, par exemple, s'il avait été question de bâtir un opéra définitif, vous auriez entendu un beau tapage dans Landerneau. Tout est changé; nos mœurs sont beaucoup moins bruyantes depuis qu'on ne nous invite plus à parler. »
ED. ABOUT.

Lorsqu'il se produit un grand scandale, que M. Galimard est chargé de peindre la rue de Rivoli dans toute sa longueur, ou qu'une dame, peintre de fleurs, obtient la commande de deux batailles, tous les gens bien informés prédisent à coup sûr qu'il y aura du bruit dans Landerneau. »
ED. ABOUT.

Ce soir-là, madame dit à monsieur : « Il faut que tu me fusses entrer dans un théâtre... D'abord, j'ai beaucoup de dispositions... Et puis, la fille de mon frotteur joue bien la tragédie à l'Odéon. Monsieur n'y voit aucun obstacle. Il ne serait pas fâché d'avoir une maîtresse qui fit du bruit dans Landerneau. »
(Gazette universelle.)

BRUIX (DE), littérateur français, né à Bayonne en 1728, mort en 1780 à Paris. On a de lui : *Réflexions diverses* (Londres, 1758); *le Conservateur*, ou *Choix de morceaux rares et d'ouvrages anciens* (1756-1761, 30 vol.); *les Après-soupers de la campagne*, ou *Recueil d'histoires* (1759, 4 vol.); *le Discours* (1762, 4 vol. in-8°), recueil périodique; *Sennecourt et Rosalie de Cuvrage* (1773, 3 vol.); *Cécile*, drame en trois actes (1776), etc.

BRUIX (Eustache), ministre, amiral, né en 1759 à Saint-Domingue d'une famille originaire du Béarn, mort à Paris en 1805. Il servit sur les diverses escadres françaises qui prirent part à la guerre de l'indépendance américaine, reçut ensuite, avec le commandement du *Pivert*, la mission de dresser, en collaboration avec M. de Puységur, les cartes de Saint-Domingue, et fut nommé en récompense lieutenant de vaisseau et membre de l'Académie de marine. Chargé successivement de divers commandements, il fut écarté un moment, en 1793, par la mesure qui excluait les officiers de l'ancienne marine, mais rappelé l'année suivante sous le ministère de Truguet, et placé sous les ordres de Villaret de Joyeuse. Il fit partie de l'expédition d'Irlande, fut nommé contre-amiral, puis ministre de la marine, prit en personne le commandement d'une expédition qu'il avait destinée à ravitailler Gènes, où Masséna était vivement pressé, et exécuta cette entreprise hardie avec beaucoup de résolution et d'habileté, malgré les croisières ennemies. Il ne fit plus rien d'important jusqu'à la fin de sa carrière. Amiral et commandant en chef de la flottille rassemblée à Boulogne pour l'invasion de l'Angleterre, il fut obligé de quitter ce commandement pour des raisons de santé, et mourut à Paris, où il était venu chercher le repos. Il a laissé un *Essai sur les moyens d'approvisionner la marine*. Son secrétaire, M. Mazère, a publié une notice sur sa vie.

BRÛLABLE adj. (bru-la-ble — rad. brûler). Digne d'être brûlé : Ces messieurs ont affecté, surtout quand ils ont vu deux leçons dans quelque passage, d'imprimer la plus dangereuse et la plus BRÛLABLE. (Volt.) Si vous voulez vous réjouir, parlez un peu de mon BRÛLABLE livre à quelque janséniste. (Volt.)

BRÛLAGE s. m. (bru-la-je — rad. brûler). Agric. Destruction par le feu des herbes sèches ou des broussailles; préparation que l'on donne aux terres en les calcinant avec un feu de broussailles et d'herbes sèches.

BRÛLANT (bru-lan) part. prés. du v. brûler : Les parfums BRÛLANT sur toutes les places, les rues ornées de guirlandes de fleurs, semblaient ne faire de toute la ville qu'un temple magnifique. (De Ségur.) Les bois d'orme et de charme sont ceux qui jettent le plus de chaleur en BRÛLANT. (Francœur.)

Phédre brûlant encor d'illégitimes feux...
RACINE.

D'un œil brûlant de rage.
Dans le sein l'un de l'autre ils cherchent un passage.
RACINE.

On croit voir Galatée, en sa ruse ingénue,
Fuyant derrière un saule et brûlant d'être vue.
DEUILLE.

BRÛLANT, ANTE adj. (bru-lan, an-te — rad. brûler). Qui brûle, qui consume par la combustion : On le marqua d'un fer BRÛLANT. On aveuglait les condamnés avec des lames BRÛLANTES. « Qui est en ignition : On appelle volcans des montagnes BRÛLANTES qui exhalent une noire et épaisse fumée. (Libes.)

Vois ces champs ravagés, vois ces temples brûlants.
DEUILLE.

Des peuples qui dix ans ont fui devant Hector,
Qui, cent fois effrayés de l'absence d'Achille,
Dans leurs vaisseaux brûlants ont cherché leur asile.
RACINE.

— Par exagér. Excessivement chaud : Du café BRÛLANT. Un soleil BRÛLANT. Des vents BRÛLANTS. Sous ces rayons BRÛLANTS, la fleur tombe desséchée, la feuille pâlit, l'herbe languit altérée. (Chateaub.) L'air était lourd et BRÛLANT. (Scribe.)

Des vapeurs brûlantes
Versent de toutes parts des flammes dévorantes.
DEUILLE.